

FNEIjma

Musicien Interprète
DES Musiques Actuelles*

2018

Le certificat FNEIJMA est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles pour le titre "Musicien interprète des Musiques actuelles (certificat FNEIJMA)" au niveau IV de la Nomenclature des niveaux de formation (1969), code NSF 133g, selon les Arrêtés Ministériels du 6 février 2008 et du 26 avril 2013 parus au Journal Officiel de la République Française le 21 février 2008 et le 16 juin 2013.

Madame Marie CHEVALIER

né(e) le 20/09/1988

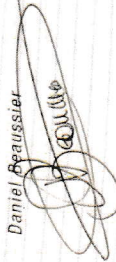
a été reçu(e) aux épreuves du titre :
"Musicien Interprète des musiques actuelles (certificat FNEIJMA)".

dans la discipline **Chant**

Mention **SANS** Délivré le **05/07/2018**


le président de la FNEIJMA

Daniel Beaussier



le président du Jury

Didier Marty



Signature du titulaire